Cfdt: Pour une reconnaissance des agents dans l'exercice de leurs missions !

La CFDT au plus près de réalités de terrain dans les préfectures et les SGCD

Les métiers dans les préfectures et les SGCD sont passionnants et exigeants. Ils assurent la présence de l'Etat dans les territoires et garantissent la continuité du service public. Sécurité, gestion de crise, relations avec les collectivités locales, droit des étrangers, coordination interministérielle, ces missions sont essentielles pour notre démocratie et la cohésion sociale. Elles visent l'efficacité au service et au bénéfice de tous. Elles ne peuvent être exercées sans le support des services des ressources humaines, des services financiers et des services des moyens informatiques, logistiques et immobiliers qui exercent dans les SGCD.

La CFDT porte des revendications spécifiques propres à chaque métier pour les agents puissent travailler dans les meilleures conditions. Cela passe par des moyens plus adaptés.

Services étrangers

La CFDT revendique :

- Des renforts d'agents sur des emplois pérennes
- Une ANEF enfin adaptée aux réalités terrain et fiable permettant aux agents de travailler sereinement
- Une véritable concertation avant les réformes avec une anticipation et une mise en œuvre dans des délais réalistes permettant une information complète des services en amont et des formations adaptées avant toute entrée en vigueur
- Une amélioration réelle des conditions de travail par des simplifications de procédures, une réduction des tâches et des organisations compatibles avec la charge réelle des services

Le + CFDT

La CFDT a porté dans un recours devant le Conseil d'Etat la nécessité d'améliorer les conditions de travail des agents via des mesures de simplification et d'amélioration de l'ANEF. Par une décision du 5 mai 2026 (n° 502860), le Conseil d'État a enjoint à l'État de corriger les dysfonctionnements de la plateforme ANEF dans un délai de 6 à 12 mois.

Services des relations avec les collectivités locales

La CFDT revendique :

- Des renforts d'agents dans les services du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire
- Des offres de formation juridique plus développées et plus spécialisées
- Un outil Actes plus simple et facile d'utilisation

Le + CFDT

Au CSA de réseau des préfectures et des SGCD du 11 février 2026, la CFDT a défendu l'attribution de moyens suffisants à la hauteur des attentes exprimées dans le cadre de la stratégie nationale du contrôle de légalité.

Services de coordination interministérielle

La CFDT revendique :

- Une clarification du rôle des services de coordination interministérielle et une harmonisation des missions contenues dans ces services au niveau national
- Une prise en compte des moyens disponibles dans le déploiement de nouveaux dispositifs ANCT et de missions supplémentaires dans le cadre du renforcement des pouvoirs des préfets
- Des offres de formation sur l'ingénierie territoriale et l'accompagnement de projets

Services du Cabinet

La CFDT revendique :

- Des renforts en effectifs pérennes à la hauteur des enjeux et de la charge de travail et la mise à jour des plans de continuité d'activité avec un vivier identifié permettant de renforcer les équipes en cas de crise longue ou répétitive
- Une plus grande reconnaissance des contraintes de services et une juste indemnisation dans des délais rapides
- Des formations plus développées pour accroitre l'expertise des services

SGCD

La CFDT revendique :

- Des renforts en effectifs pérennes pour faire face à la charge réelle de travail.
- Des moyens budgétaires et informatiques suffisants pour exercer les missions
- Une harmonisation plus rapide des règles de gestion RH et des applications au sein de l'ATE
- La valorisation de l'expertise des agents des fonctions supports et la mise en place de parcours de carrière sur des filières spécifique (RH, Immobilier, finances, logistique...)
- Une proximité plus grande entre les services gestionnaires, les services métiers et les agents dans le pilotage RH
- L'attribution de points de NBI en nombre suffisants pour valoriser l'expertise et les responsabilités exercées
- Une augmentation des budgets informatiques pour doter les agents des meilleurs matériels et outils applicatifs
- Une clarification du projet de foncière de l'Etat et le respect du libre choix de carrière des agents

Le + CFDT

Depuis la création des SGCD, la CFDT dénonce les difficultés de fonctionnement, la dégradation des conditions de travail et le manque de moyens accordés aux fonctions support. Mutualiser les services ne doit pas signifier dégrader les conditions de travail : nous exigeons des moyens pour les SGCD. Des SGCD efficaces, ce sont d'abord des agents reconnus, formés et en nombre suffisant !

CERT

La CFDT revendique :

- La prise en compte des risques inhérents au travail intensif et à l'exposition intensive aux écrans
- Des effectifs adaptés aux besoins avec le renforcement des équipes lors des périodes de forte activité.
- Le développement du télétravail lorsque les missions le permettent, L'élargissement des possibilités de souplesse horaire et l'expérimentation de nouvelles formes d'organisation du travail quand le télétravail n'est pas possible comme la semaine de 4 jours choisie.
- Des Formations adaptées pour permettre aux agents de construire leur parcours professionnel et un accompagnement RH pour les agents en difficulté dans le cadre de leur mobilité et leur évolution professionnelles.

Le + CFDT

En CSA de réseau des préfectures et des SGCD, la CFDT souligne a chaque fois la réalité du terrain : une charge de travail de plus en plus importante, des objectifs de production toujours plus élevés et une pression permanente sur les délais. La CFDT rappelle que sans les agents des CERT, il n'y a pas de titres et sans reconnaissance, il n'y a pas d'attractivité.

Vos difficultés sont nos revendications. Vos remontées de terrain nourrissent notre action. N'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT pour enrichir ces revendications.

Ensemble, faisons encore plus entendre la voix des agents en renforçant la représentativité de la CFDT au sein des instances locales et nationales.

Votez CFDT !